

FOCUS - Sénégalais distingués de la médaille de l'Ordre du Soleil Levant : A ses valeureux serviteurs

Aujourd'hui un Sénégalais est à l'honneur à l'ambassade du Japon. Ousseynou Guèye, directeur du Centre de formation professionnelle et technique Sénégal-Japon (Cfpt) a reçu hier la médaille de l'«Ordre du Soleil Levant, Rayons d'Or et d'Argent». Une reconnaissance de l'Empereur du Japon et, à travers lui, tout le peuple japonais. Le directeur du Centre de formation professionnelle et technique Sénégal-Japon (Cfpt) a reçu hier la médaille de l'«Ordre du Soleil Levant, Rayons d'Or et d'Argent». Cette décoration décernée par l'Empereur du Japon est la reconnaissance d'une participation active dans la coopération et l'amitié entre le Japon et les autres pays. Ousseynou Guèye est le quatrième Sénégalais à recevoir cette distinction.

Il est précédé respectivement de Samba Tall, le premier à avoir reçu en 2005 et Bouna Sékou Diouf, l'actuel ambassadeur du Sénégal au Japon, médaillé en 2009. Ainsi que Dou dou Ndiaye Rose le tambour major. «Il a été désigné officiellement le 03 novembre dernier. Il recevra sûrement sa médaille l'année prochaine», apprend-on de Ichiro Majima, conseiller culturel de l'ambassade.

L'Ordre du Soleil Levant est un remerciement du peuple japonais à toute personne ayant consacré sa vie à faire prospérer la coopération japonaise. Comme la téranga sénégalaise ou la ndiatiguiya malienne, le peuple japonais a lui aussi son kizuna. «Il s'agit de l'attachement à l'amitié et aux liens de fraternité», explique Mouhamadou Cissé de la section culturelle de l'ambassade. «Tant qu'on ne vous décerne pas ce prix, le peuple japonais a comme l'impression qu'il a une dette morale à votre égard», renchérit M. Majima. Il faut dire que cette distinction ne peut revenir qu'à une personne ayant dépassé l'âge d'homme. Autrement dit, celui qui aura mis la partie la plus importante de sa vie au service du Japon.

Un critère que remplit parfaitement Ousseynou Guèye, si on sait que celui-ci est, depuis 1992, le directeur du Cfpt créé en 1984. Or, précise l'ambassadeur du Japon au Sénégal, Hiroshi Fukada, le Cfpt est un des piliers de la coopération entre les deux pays. «Le fleuron même», dira Samba Tall, un ancien médaillé. Une institution qui a connu des difficultés, mais que M. Guèye, l'ancien stagiaire au Japon, a dirigée avec beaucoup de dévouement et de compétence, dit-on. Et ce, depuis près de 20 ans. «Il est une personne effacée mais très efficace. Il a le sens de la méthode et de l'organisation. Véritable militant de la formation professionnelle, il en est l'incarnation, la preuve et le symbole», témoigne le ministre de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, Moussa Sakho.

Habillé en costume bleu-marine, l'homme porte sur sa tête des cheveux poivre-sel. Le front dégarni et les oreilles étirées, il a exprimé toute sa satisfaction d'être ainsi à l'honneur. Un honneur qu'il rend à son pays, le Sénégal. «M. l'ambassadeur, ces propos aimables vont à l'endroit de mon pays. Nous ne trouvons pas les mots pour exprimer la joie qui nous habite», a-t-il dit d'une voix pleine d'émotion, tremblante au fil du discours.

Ousseynou Guèye est un ancien élève à l'école Maurice Delafosse où il a obtenu son Baccalauréat technique série F1. Sorti de l'institut technique de l'Université Cheikh Anta Diop en 1981 avec la mention Très Bien, il rejoint le Japon en 1982. Revenu au Sénégal deux ans plus tard, il a été formateur au Cfpt pendant huit ans. Huit années pendant lesquelles, rigueur et dévouement sont les valeurs les plus marquées chez lui.

Cette abnégation reconnue en lui est également ce qui a permis de retenir le nom de Doudou Ndiaye Rose. Mais si le premier est admis grâce à ses qualités intellectuelles, le second a été surtout grâce à son talent de percussionniste qu'il a mis au service du Japon. «Il a beaucoup voyagé au Japon. Depuis 1978, il s'y rend régulièrement. Sur ce domaine, le Sénégal et le Japon ont la même tradition. Le taiko est équivalent du tambour sénégalais. Et Doudou Ndiaye a formé bon nombre de Japonais à cet instrument», explique M. Cissé.

Il en est de même des deux premiers impétrants. Samba Tall pour avoir donné 40 ans de sa vie à l'Empire du Soleil Levant. «En 1971, il a été seul dans le staff sénégalais. Il était le comptable, le secrétaire, le technicien, etc. Il a vraiment contribué à l'amitié», lui reconnaît M. Cissé. Celui-là même qui lui a succédé à son poste, après qu'il a fait valoir ses droits à la retraite.

Joint par téléphone, M. Tall affirme que c'est un grand honneur que de recevoir cette distinction. «C'est inestimable ! Je le dis parce qu'il faut savoir ce que l'Empereur représente pour les Japonais. Dans ce cas, on comprend ce que signifie être décoré par l'Empereur. Cette reconnaissance est aussi pour le Sénégal», se réjouit-il. L'homme a travaillé pendant 35 ans au service de la coopération avant d'être distingué. Il déclare avoir participé humblement à l'amitié, à l'intensification des relations et à la coopération entre les deux pays. Ce qui lui permet d'être fier de son pays. Mais aussi de ne jamais cesser de remercier le Japon. Car, «c'est après le Japon que le Sénégal a honoré», précise-t-il.

La médaille de l'Ordre du Soleil Levant est attribuée deux fois par an. Une au printemps et une autre en automne. Les potentiels lauréats sont sélectionnés dans les différentes représentations diplomatiques du Japon. «Les dossiers sont envoyés au Palais impérial. Il y a un staff qui se penche sur la question. Et je peux vous assurer que c'est suite à une sélection rigoureuse qu'une personne est retenue», explique M. Majima. Une

reconnaissance qui témoigne encore tout le mérite qu'ont tous ces dignes représentants du Sénégal, dans et hors du pays.

Source : lequotidien.sn